



COMITÉ ASSURER LA GESTION DURABLE DES EAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 23 JANVIER 2024 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

Présences : M. Dany Carpentier, conseiller municipal et président du comité
M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal (arrivée : 15 h 47)
M. Dominique Martel, citoyen membre
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal et vice-président du comité

Invitées et invités

M^{me} Pascale Albernhe-Lahaie, conseillère municipale
M. Éric Angers, directeur – Gestion des eaux et des immeubles (15 h 02 à 16 h 01)
M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Planification
Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée (15 h 26 à 16 h 21)
M. Marc-André Hould, attaché politique (arrivée : 15 h 24)
Mme Nathalie Lafrenière, secrétaire administrative aux commissions et comités
Mme Sonia Karine Larocque, ing., co-directrice par intérim – Génie
Mme Karine Levasseur, spécialiste en environnement
Mme Hélène Marchildon, attachée politique (arrivée : 15 h 26)
M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité
Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation citoyenne
M. Julien St-Laurent, chef de service – Environnement
Mme Nancy Thériault, spécialiste en environnement
M. Dominic Thibeault, directeur – Aménagement et développement durable
M. François Vaillancourt, directeur général

Absence : M. Richard W. Dober, conseiller municipal

Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. **Ouverture de la réunion et mot de bienvenue du président**

À l'heure fixée pour le début de la réunion, le président, M. Dany Carpentier, a constaté que l'assemblée n'a pas le quorum. Mme Pascale Albernhe-Lahaie, conseillère municipale, est désignée par les membres présents pour agir à titre de substitut de

M. Pierre-Luc Fortin pour toute la durée de la réunion. M. Carpentier souhaite la bienvenue aux personnes présentes et la réunion débute à 14 h 46.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

Les personnes présentes consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Dany Carpentier fait la lecture de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 28 novembre 2023**

M. Dany Carpentier demande aux membres du Comité s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal du 28 novembre 2023; le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. **Plan nature 2030 (suivi de dossier)**

M. Dominic Thibeault présente le Plan nature 2030 qui regroupe les orientations du gouvernement du Québec en matière de biodiversité. L'organisme Environnement Mauricie a présenté sa feuille de route proposée au Conseil municipal le 17 octobre 2023 dans une démarche de mobilisation régionale au cours de laquelle la Ville a été invitée à adopter une résolution « (...) pour reconnaître l'importance de protéger la biodiversité et [son] intérêt à participer à la mise en œuvre du Plan nature 2030 ». À la séance du 16 janvier dernier, le Conseil a adopté la résolution C-2024-0052 pour appuyer l'élaboration d'une politique-cadre sur la biodiversité par le gouvernement du Québec et s'engager à participer à la mise en œuvre du Plan nature 2030. En plus des grands projets de conservation des milieux naturels, deux projets de connectivité sont sur la table pour Trois-Rivières : connectivité de la Tourbière Red Mill et de la Tourbière-de-Lac-à-la-Tortue, et connectivité du Lac Saint-Pierre et du Parc national de la Mauricie. Des rencontres auront lieu au printemps 2024 au sujet des différentes démarches de connectivité des écosystèmes sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent. En outre, l'organisme Environnement Mauricie offrira deux présentations au Comité sur les projets de connectivité des écosystèmes.

Cette seconde partie du procès-verbal est confidentielle et ne pourra pas être transmise à quiconque sans avoir fait au préalable l'objet d'une demande formelle d'accès à l'information.

[...]

Levée de la réunion

La réunion est levée à 16 h 34.



M. Dany Carpentier
Président du Comité et conseiller
municipal



Mme Nathalie Lafrenière
Secrétaire administrative aux
commissions et comités